



Plan France Très Haut Débit (PFTHD)

Mise en consultation publique
du projet THD du Département
de Saône-et-Loire

Coordonnées du porteur de projet et du SDTAN

Département de Saône-et-Loire
Direction de l'aménagement durable des territoires et de l'environnement
Service stratégie et développement des territoires
Espace Duhesme / 18 rue de Flacé
71026 Mâcon Cedex 9

Modalités permettant la consultation du SDTAN

Accessible à l'adresse :

http://www.cg71.fr/jahia/Jahia/site/internet_cg71_v2/schema-directeur-territorial-damenagement-numerique

Modalités à suivre par un opérateur tiers souhaitant signaler que le projet proposé couvre un territoire sur lequel il dispose déjà ou sur lequel il a l'intention de déployer lui-même un réseau FTTH, un réseau FTTO, un réseau de collecte, des nouvelles technologies de desserte telles que LTE ou le VDSL

Conformément au paragraphe 2.2.2 du cahier des charges de l'appel à projets « Réseaux d'initiative publique » du Plan France très Haut Débit (PFTHD), les opérateurs sont invités à envoyer un courrier à l'adresse du porteur de projet du SDTAN indiquée ci-dessus et un courriel à dadte@cg71.fr

Le délai de réponse à compter de la date de publication des présentes informations est celui figurant à l'article 2.2.2 de l'appel à projets « Réseaux d'initiative publique » du Plan France très Haut Débit (PFTHD).

Cartographie du territoire couvert par le projet sur lequel une demande d'aide auprès du FSN est envisagée

